



MISSION INTERCOMMUNALE
Bobigny - Drancy - Le Blanc-Mesnil
RÉUNIE POUR L'EMPLOI

Newsletter n°3—Mai 2013



Benjamin Dumas,

Président de la MIRE

La Mission Locale, un tremplin pour réussir sa vie.

Régulièrement, nous vous tenons informé-e-s, à travers cette newsletter, des événements et des actions qui rythment la vie de notre mission locale intercommunale.

Dans le feu de l'action, nous en oublions parfois de revenir au rôle fondamental du réseau des missions locales : l'accompagnement des jeunes vers la vie active.

Pour cela il s'agit de considérer chaque jeune dans sa globalité, de mieux défricher le chemin qui peut amener chacun à trouver sa voie, à s'orienter vers une activité à laquelle il aspire, à l'aider dans son insertion professionnelle.

La mission locale n'est pas une addition de dispositifs où chaque jeune devrait rentrer dans la bonne case. La mission locale, avec ses conseillers, avec le réseau de partenaires locaux, c'est du « sur mesure » pour favoriser la réussite de chaque jeune.



Construire ensemble pour tous les jeunes



Cet engagement est possible grâce à l'implication des conseillers professionnels de nos trois antennes, au dévouement de tous les salariés de la MIRE, mais aussi grâce aux partenaires associatifs, institutionnels et financiers, au premier rang desquels l'Etat, la Région, les communes de Bobigny, Drancy et Le Blanc Mesnil et le Département de la Seine Saint Denis.

Le réseau national des missions locales a fêté ses 30 ans en 2012, riche de son implication et son inventivité au service des jeunes, la Mission locale est un outil précieux.

Jeunes usagers, professionnels, élus, mettons toujours plus d'énergie pour faire vivre l'esprit de ce service public tout entier dédié aux jeunes et à leur réussite !

Benjamin DUMAS

Président de la MIRE



L'ACCOMPAGNEMENT EN MISSION LOCALE

L'accompagnement en mission locale est réservé aux jeunes âgés de 16 à 25 ans déscolarisés et inscrits auprès de l'antenne mission locale de leur commune de résidence.

Ce suivi permet de bénéficier d'informations, de conseils et de propositions de professionnels de l'orientation, de la formation et de l'insertion dans la vie professionnelle et sociale.

Etre inscrit et suivi en mission locale permet d'être orienté vers des dispositifs de formation et d'accès à l'emploi spécifiquement conçus et financés pour les jeunes accueillis.

L'accompagnement s'effectue dans le cadre d'entretiens avec des rendez-vous réguliers tant que le projet et la situation du jeune le nécessitent.

Ce suivi spécifique peut durer plusieurs années en fonction des besoins des jeunes et de leurs projets.

Les exemples de parcours les plus longs sont ceux de jeunes ayant quitté le système scolaire sans avoir obtenu un diplôme ou une qualification et qui ont besoin de plusieurs étapes de formation pour arriver jusqu'à une

qualification ou un diplôme. Leur parcours démarre par une formation préparant le projet professionnel, c'est-à-dire, le choix d'un métier avec des stages en entreprise afin de valider cette orientation.

Par la suite, une formation d'accès à la qualification permet de découvrir les métiers du même secteur et les bases de la profession ciblée. Dans le meilleur des cas, ce type de parcours se poursuit par une formation permettant de se qualifier et donc d'apprendre le métier ou d'obtenir le diplôme de l'Education Nationale correspondant, un titre professionnel ou une certification.

Le temps de réalisation de ce type de parcours est fonction du métier, de la qualification et du niveau du diplôme visé. Certains jeunes ont obtenu, par exemple un CAP au bout de trois formations successives sur une période d'environ deux ans.

De tels parcours, demandent pour être couronnés de réussite, beaucoup d'implication, de motivation et d'assiduité de la part des candidats.

Cet accompagnement peut se poursuivre sur une recherche d'emploi avec l'aide à la réalisation du CV et de la lettre de motivation, la formation aux techniques de recherche d'emploi comme l'utilisation des sites de diffusion d'offres, la préparation aux entretiens d'embauche.

La spécificité de l'accompagnement en mission locale est de proposer des solutions individualisées et de traiter l'ensemble de la sphère sociale dans le cadre de l'accompagnement d'un jeune.

EMPLOIS D'AVENIR UN NOUVEAU DISPOSITIF

POUR LUTTER CONTRE LE CHOMAGE DES JEUNES

Dans le contexte actuel de crise et de chômage touchant, notamment, les jeunes, un nouveau dispositif a été adopté afin de faciliter l'insertion professionnelle des moins qualifiés.

Il s'agit des « Contrats d'Avenir ». Ces CDI ou CDD d'une durée maximale de trois ans, réservés aux jeunes non titulaires du baccalauréat sont proposés dans les secteurs public, associatif, privé marchand et non marchand.

Les missions locales et le Pôle Emploi sont chargés de leur diffusion et de leur contractualisation. Ils peuvent concerner tous les postes à qualification inférieure au bac. Les autres spécificités de ces contrats sont d'inclure un volet formation, du tutorat et l'accompagnement du jeune en entreprise par un représentant de la mission locale ou des structures assurant l'accompagnement du jeune embauché.

Les « Contrats d'Avenir » comme de nombreux Contrats aidés ont l'avantage de proposer des solutions alternatives créant une forme d'échange gagnant-gagnant entre les jeunes et l'entreprise;

Cela conjugue la possibilité, pour l'entreprise, d'embaucher en bénéficiant de mesures financières spécifiques tout en offrant l'occasion à un jeune, sans emploi, d'accéder à un poste sur lequel il sera encadré et formé avec l'opportunité de bénéficier d'un plan de formation complémentaire.

Ces nouveaux contrats représentent un grand espoir pour tous les acteurs de la lutte contre le chômage des jeunes et les structures œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emplois de moins de 26 ans. Les jeunes sans qualification sont les plus concernés par les difficultés à s'insérer de manière durable dans le monde de l'entreprise.

Les Services de la MIRE

Les ateliers d'Orientation Professionnelle*: « Choisir un métier »

- 1 fois par mois: Elaboration et validation de projet professionnel (exploration de soi, identification des métiers assistée par ordinateur avec le logiciel «Pass Avenir», recherche documentaire, stage conventionné de découverte des métiers en entreprise de une à 4 semaines)

Des POPs thématiques sont organisés ponctuellement : POPs aéroportuaires

L'Espace Permanent Emploi*: « se préparer à l'emploi »

- tous les lundis à partir de 9h00: Réalisation du Curriculum Vitae

- tous les mardis et mercredis à partir de 9h00: Lettres de motivation et Recherche d'offres d'emploi

Les ateliers alternance*: « S'inscrire auprès des Centres de Formation d'Apprentis et engager des recherches d'entreprises»

- de Mars à Juin, Tous les jeudis à partir de 14h00

Les ateliers Information et Recherche Logement*:

- Toute l'année : positionnement auprès de Daniel ROSENFELDER conseiller sur l'antenne de Drancy

Les ateliers Mobilité Internationale*:

- toute l'année: positionnement auprès de Madame Maryse LIMA par le conseiller

Les Permanences Soutien Psychologique*: « Avoir un point d'écoute individuel »

- toute l'année: 1 atelier par semaine sur chaque antenne

**Les ateliers sont ouverts aux jeunes qui se sont inscrits auprès de leur conseiller référent*

Créée en Décembre 1999 à l'initiative de la région Ile de France et des collectivités locales, la MIRE est la mission locale réunie pour l'emploi, c'est une association de loi 1901 avec une mission de service public. Elle accompagne les jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans dans tout leur parcours lié à l'emploi.

Contacts:

Antenne de Bobigny: 1 rue de la Gaîté 93000 Bobigny - 01.48.96.99.89

Antenne de Drancy: 157 Cité Paul Bert 93700 Drancy - 01.48.96.51.10

Antenne du Blanc Mesnil: CAPN-Immeuble le Continental - 83, avenue Descartes 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 55 81 10 11

Directeur de la publication :

[Laurent Gaillourdet](#)

Retrouvez la Mission Intercommunale Réunion pour l'Emploi sur Internet : www.ml mire.org